

Eloge du Docteur Francis Stéfanini

Le docteur Francis Stéfanini est né en Rhénanie en 1924. Il a dû, dès son enfance, s'adapter aux changements de climats, d'écoles ou de modes de vie, qu'imposaient les mutations de son père, militaire de carrière. Il débuta des études de médecine au Maroc, à Rabat en 1942. Mais l'année suivante, il est mobilisé et affecté à l'hôpital d'Alger, tout en poursuivant sa formation médicale. Comme ce fut malheureusement le cas pour de nombreux internes, il a contracté, en 1945, la tuberculose et c'est donc au sanatorium des étudiants de France à St Hilaire du Touvet qu'il sera pris en charge et guéri. En 1950, il soutient une thèse sur les cavernes tuberculeuses devant la faculté de médecine de Lille et se spécialise en phtisiologie ce qui lui permet d'exercer dans des centres de traitement de la tuberculose. Il débute comme directeur médical du chalet des apprentis de la SNCF à Saint-Hilaire du Touvet, puis comme médecin-adjoint au sanatorium-de la Croix Rouge au Château d'Angeville à Hauteville Lompnes (Ain). Tout en apportant ses soins aux tuberculeux, il prépare le Certificat d'Études Spécialisées de Cardiologie qu'il obtient en 1961. Cardiologue, il s'installe définitivement à Chambéry avec son épouse et ses 3 enfants.

Commence alors une vie professionnelle intense à la fois privée et hospitalière, qui lui permet de découvrir la Savoie lors de consultations données dans tout le département. Il participe aussi activement à la vie des institutions chambériennes tant au conseil municipal, en charge des affaires culturelles, qu'au Conseil départemental de l'Ordre des médecins. Après plus de trente d'années pleinement réussies au service des malades, il aurait pu profiter d'une retraite paisible. C'était sans compter avec sa passion pour l'histoire qui le conduira à entreprendre un cursus universitaire complet conclu par une thèse soutenue en 1998, à l'Université Jean Moulin, Lyon III. Ce travail sur la vie hospitalière en Savoie de 1860 à 1914 a été retenu au concours de l'année 2000 de la société française d'histoire des hôpitaux. Notre confrère a été distingué par l'attribution de la médaille de cette société qui honore les travaux sur l'histoire de la vie hospitalière en France.

Élu membre correspondant de notre compagnie, en janvier 1996, il nous résumera en avril 1999, ce remarquable travail sur la pratique médicale et la gestion hospitalière après le rattachement de la Savoie à la France. Son analyse minutieuse est parfois sévère car il reste un praticien proche du malade qui considère que les commissions hospitalières étaient plus préoccupées par la gestion du patrimoine que par les besoins des malades et du corps médical. Il constate aussi que malgré l'augmentation du nombre de soignés, l'accès à l'hôpital reste faible pour la majorité des savoyards au début de la guerre de 1914-18.

Nommé, membre associé en l'an 2000, il est élu membre titulaire en 2004. Pour son discours de réception, il a opportunément décrit les relations Église-Etat au sein de la maison de Savoie, alors que l'on préparait la commémoration du Centenaire de la loi de séparation des églises et de l'Etat. Il a présenté huit cents ans de leurs rapports respectifs et constaté, je le cite « que les hommes n'ont cessé de confondre, d'unir et d'opposer le spirituel et le temporel ». Bien que soutenant l'Église les comtes, puis les ducs de Savoie

ont peu à peu pris en charge tout le pouvoir temporel jusqu'à adopter une position anticléricale que la Révolution institutionnalisera.

Assistant régulièrement à nos séances mensuelles, notre confrère a généreusement réalisé un inventaire des livres de l'Académie déposés aux archives départementales. Il a aussi participé aux congrès des sociétés savantes comme en témoignent deux communications originales.

La première, présentée lors du congrès des Sociétés Savantes de Savoie tenu à Moutiers en septembre 2000, relate une délicate opération de police européenne contre les turcs dans les Balkans qu'a dirigée et réussie Amédée VI (1366-1368).

La seconde présentée en novembre 2005 à l'Institut de France, à l'occasion du centenaire de la loi de séparation Eglise-Etat de 1905, illustre la fragilité des droits acquis face à un changement radical de régime. Prenant l'exemple des Cartelles sardes, notre confrère a rappelé les difficultés rencontrées en Savoie pour prendre en compte selon la loi républicaine, les titres de rente accordés à divers établissements ecclésiastiques par les souverains du Royaume de Piémont-Sardaigne. Cette communication a été publiée dans la revue AKADEMOS de la conférence des Académie de province. (Akademos 2005 annexe II, p. 276-280).

Travailleur acharné et passionné, notre confrère a réalisé six ouvrages sur l'histoire des grandes institutions savoyardes. Ce sont des synthèses fort utiles pour qui veut entreprendre leur étude.

Il a consacré trois volumes à l'enseignement dans lesquels il nous décrit les affrontements des pouvoirs centraux religieux et politiques pour former soit le fidèle soit le citoyen. Il a décrit la mise en place progressive mais toujours âprement discutée d'un enseignement unique accessible à tous. Il a donné une description précise des divers établissements d'enseignement qui illustrent cette confrontation d'idées et de régimes.

Bien évidemment, il va réaliser une fresque sur 1000 ans d'histoire des hôpitaux de Chambéry au service des pauvres et des malades en collaboration avec M. Georges Dubois, directeur des services économiques du centre hospitalier de Chambéry. Il y décrit l'évolution de la prise en charge du malade à travers la construction d'établissements de soins de plus en plus perfectionnés et la mise en place d'un financement publique qui remplace peu à peu l'initiative privée.

En mémoire de son père, officier d'artillerie, il nous a offert une histoire militaire de la Savoie qui n'est pas celle des batailles et des guerres mais celle de la condition militaire, de l'armement, des fortifications et des stratégies mises en place pour résister à de puissants voisins. Il estimait que la Savoie s'était forgé une identité spécifique en partie par les armes.

Croyant, il s'est naturellement penché sur l'histoire des religions en Savoie. Du néolithique aux religions actuelles il a dressé un tableau précis des divers modes d'expression de la foi, des lieux de culte et des principaux acteurs. Catholique, il a complété ce travail par une petite histoire du christianisme.

Enfin il écrira avec le procureur général Jean-Olivier Viout la riche histoire de la justice savoyarde. Du "sénat" des allobroges aux maisons de la justice et du droit, il nous permet de suivre l'évolution de cette institution à laquelle le Sénat de Savoie et son président Antoine Favre ont donné ses lettres de noblesse.

Il a demandé à accéder à l'éméritat de notre compagnie en 2013 pour soigner et accompagner son épouse malade. Sa famille et ses amis qui s'étaient rassemblés le 22 février 2020 en l'église de Barby pour une messe émouvante présidée par le Père Pichon, ont rappelé l'extrême ouverture et l'attention aux autres de ce praticien fort connu, apprécié et respecté à Chambéry. Il faut aussi saluer son ultime et généreuse démarche de don du corps à la Science.

En l'accueillant comme nouveau membre titulaire le 27 février 2004, notre confrère, le Pr André Palluel-Guillard, l'avait admirablement présenté - je le cite : "Vrai humaniste, vrai chercheur, vrai honnête homme, vous comblez, Monsieur, tout ceux qui vous approchent car tout ce que vous entreprenez est utile et bien fait". Nous souscrivons totalement à ce remarquable hommage de Francis Stéfanini qui a honoré notre compagnie par ses belles qualités humaines, professionnelles et son remarquable travail d'historien de la Savoie à laquelle il est resté très fidèle.

Je vous remercie.